

## Questions orales

**M. Trudeau:** ... sans oublier la nécessité d'une certaine modération ...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le très honorable représentant voudrait-il que nous revenions à l'appel des motions, ce qui lui permettrait de faire une déclaration? Je ne veux certainement pas me montrer injuste. Il est toujours difficile pour la présidence de décider si une réponse est si longue qu'il serait préférable d'en faire une déclaration à l'appel des motions. Le chef de l'opposition pourrait peut-être poser une question supplémentaire, ce qui permettrait au très honorable premier ministre de finir sa réponse.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'ai une solution bien simple à ce problème. Étant donné que le premier ministre voudrait faire un discours à ce sujet, le leader du gouvernement à la Chambre serait-il disposé à désigner la journée de demain comme un jour de l'opposition?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition devrait se décider. Il a parlé tantôt d'un congé de Pâques et maintenant il parle de siéger demain.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

LA HAUSSE DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE—DEMANDE DE  
CRÉATION D'UNE COMMISSION DE SURVEILLANCE NANTIE DU  
POUVOIR D'ANNULER LES HAUSSES INJUSTIFIÉES

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a décidé de présenter prochainement une mesure législative afin d'établir une commission de surveillance des prix qui ne s'occupera pas uniquement des produits alimentaires et afin de permettre à la commission ou au gouvernement d'annuler les augmentations de prix injustifiées qui presurent actuellement les consommateurs canadiens?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises qu'il serait disposé à présenter une telle mesure quand toutes les autres mesures possibles auront déjà été prises, qu'on aura établi que les consommateurs ont été exploités et que les mercantis auront refusé de suivre les conseils ou les recommandations de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. C'est toujours l'attitude du gouvernement. Nous ne voulons pas présenter une mesure législative de ce genre inutilement, mais si la Commission établit que les consommateurs ont été exploités et que les responsables refusent de rectifier la situation, nous en présentons une.

**M. Lewis:** Étant donné qu'il est évident que cette technique a échoué ces derniers mois, que l'adoption par le Parlement d'une mesure législative permettant à l'organisme approprié ou au gouvernement de faire baisser les prix aurait un effet préventif sur ceux qui augmentent les prix sans qu'une augmentation des frais de production ne le justifie et, finalement, que nous avons la preuve que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est incapable d'agir, puis-je demander au premier ministre si, au lieu d'attendre Dieu sait quoi, il est mainte-

[M. Trudeau.]

nant prêt à présenter une mesure législative pour empêcher que ce genre de choses ne continue à se produire?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'est engagé autant qu'il le pouvait. Je ne suis pas d'accord avec la prémisse de la question concernant l'échec de la Commission. Le gouvernement a toujours déclaré qu'il faudrait établir que les consommateurs ont été exploités avant qu'il ne puisse présenter une mesure législative. Le député devra mentionner des cas où les recommandations de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires n'ont pas été suivies. Dans ces circonstances, nous serons prêts à agir.

**M. l'Orateur:** La présidence permet au député de poser une deuxième question supplémentaire. Je donnerai ensuite la parole au député de Shefford, puis je reviendrai à cette question. Le député de Saint-Jean-Est aura alors la parole.

LA HAUSSE DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE—L'OPPORTUNITÉ  
D'UNE MESURE DE PROTECTION EN FAVEUR DES  
PRESTATAIRES DES RÉGIMES PRIVÉS DE PENSION

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je pose ma question supplémentaire au ministre des Finances. Le gouvernement s'est-il penché sur les régimes privés de pension dont les prestations ne sont pas indexées en fonction du coût de la vie et dont la valeur, par conséquent, diminue très rapidement. Le gouvernement envisage-t-il de présenter un projet de loi au Parlement, élaboré indépendamment ou de concert avec les gouvernements provinciaux, en vue de protéger les régimes privés de pensions contre de nouvelles dévaluations par suite de la hausse du coût de la vie?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai signalé au député de Winnipeg-Nord-Centre, il y a environ une semaine, c'est l'une des questions que nous étudions sérieusement.

● (1450)

\* \* \*

[Français]

LE CANADIEN NATIONAL

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que d'ici la fin du mois le président du Canadien National prendra sa retraite, le premier ministre peut-il dire si le cabinet a pris une décision quant au choix d'un nouveau président?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, nous pensons pouvoir annoncer le choix d'un successeur dans un avenir assez rapproché.

**M. Rondeau:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le très honorable premier ministre peut-il dire si l'on peut s'attendre qu'un francophone puisse, pour la première fois dans l'histoire du Canadien National, accéder à la présidence?

**M. Trudeau:** Monsieur le président, le député fait là une suggestion dont le gouvernement est certainement au courant, et à laquelle il prêtera la plus grande attention.